

SUISSE

L'INITIATIVE «VIVRE ET VOTER ICI!» A ABOUTI

19 janvier 2010

VAUD Les Vaudois se rendront aux urnes pour se prononcer sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers. Le comité «Vivre et voter ici!» a remis hier à Lausanne près de 15 000 signatures valides.



Les Vaudois se prononceront sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers. Le comité d'initiative «Vivre et voter ici!» a remis lundi à la Chancellerie cantonale 14 133 signatures valides. Vaud serait pionnier en Suisse en cas de «oui» dans les urnes.

Grand sourire pour les membres du comité: alors que 12 000 paraphes étaient nécessaires, plus de 16 000 ont été récoltés en quatre mois. Au final, les

communes ont validé 14 133 signatures.

«Vivre et voter ici» propose d'octroyer les droits de vote et d'éligibilité sur le plan cantonal aux étrangers vivant en Suisse depuis au moins dix ans et domiciliés dans le canton de Vaud depuis au moins trois ans. Ces conditions sont les mêmes que pour obtenir actuellement les droits politiques au plan communal.

Vive la diversité

«Nous sommes enchantés par ce résultat», a confié France Manghardt, secrétaire générale des Verts, en relevant que près de 5000 signatures ont été récoltées à Lausanne. Le scrutin pourrait se tenir au plus tôt l'année prochaine, ou en 2012 si le Conseil d'Etat décide d'un contre-projet qui scinderait, par exemple, droit de vote et d'éligibilité. Octroyer ces droits aux étrangers, «c'est la moindre des choses», a commenté Raphaël Mahaim, député écologiste au Grand Conseil. Le canton de Vaud «vit de sa diversité» et les étrangers apportent beaucoup aux niveaux humain, social et économique.

Climat tendu

La récolte de signatures a été laborieuse au début, mais s'est accélérée après la votation antimissiles, a estimé Michele Scala, membre du comité. Une récolte fructueuse malgré un climat «agressif», a souligné Raphaël Mahaim.

La démarche est soutenue par les partis de gauche, les syndicats, les communautés étrangères et le Centre social protestant (CSP), mais aussi par le PDC, Ecologie libérale et Riviera libre. Au moins 85 000 étrangers sont directement concernés par cette initiative dans le canton de Vaud, dont plus de 70% sont issus de l'Union européenne.

Moyen idéal d'intégrer

Il faut rompre avec le discours stigmatisant les étrangers. L'initiative est un moyen «idéal» de les intégrer et de mettre en exergue leur apport à la vie du canton, affirme le comité. Si le oui l'emporte, Vaud serait le premier canton à accorder ces droits aux étrangers.

En juin 2007, Neuchâtel a octroyé le droit d'éligibilité aux étrangers au niveau communal, mais a refusé pour l'échelon cantonal. Le même jour, les Jurassiens ont dit non à l'éligibilité des étrangers aux fonctions communales. ATS